

Actualité Opération – Juin 2015

Amundi PEF lance « FIP Amundi France Développement 2015 »

Amundi Private Equity Funds (Amundi PEF) annonce le lancement du « **FIP Amundi France Développement 2015** », un nouveau Fonds d'Investissement de Proximité (FIP). Ce véhicule d'investissement, de la catégorie des FCPR¹, a pour objectif de financer des PME² des régions Ile de France, Bourgogne, Rhône-Alpes et PACA³. Destiné à une clientèle patrimoniale et banque privée imposée à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) et/ou à l'Impôt sur le Revenu (IR), « **FIP Amundi France Développement 2015** » permet de financer l'économie locale sur un territoire déterminé (4 régions limitrophes) tout en bénéficiant d'un avantage fiscal immédiat sous conditions⁴.

« **FIP Amundi France Développement 2015** » investit 80 % minimum de son portefeuille dans des entreprises non cotées exerçant leur activité principale ou ayant leur siège social situé dans l'une des 4 régions limitrophes : Ile de France, Bourgogne, Rhône-Alpes et PACA. Les investissements couvriront des secteurs diversifiés tels que les services à la personne, aux collectivités et aux entreprises, l'informatique, les sciences de la vie, la chimie, l'environnement, l'énergie, l'agroalimentaire et l'économie numérique.

Pour les PME, l'ouverture de leur capital au fonds « **FIP Amundi France Développement 2015** » est une solution pour financer leur développement, tout en bénéficiant de l'apport de l'équipe de gestion d'Amundi PEF en matière de gouvernance, de développement international et d'expertise dans l'accompagnement des entreprises en croissance. Le solde du portefeuille sera constitué à hauteur de 20 % maximum en actions, cotées ou non, et en produits de taux au travers de titres négociés en direct ou d'OPCVM. Le FIP a une durée maximale de 10 ans (8 ans, prorogeable 2 fois un an sur décision de la société de gestion), durée au terme de laquelle les participations des entreprises sont vendues.

« **FIP Amundi France Développement 2015** » permet de bénéficier d'une réduction d'impôt égale :

- Au titre de l'ISF dû en 2015 (sur le patrimoine net taxable au 01/01/2015), à **40% du montant souscrit** (hors droit d'entrée) (soit 50% des 80% investis dans les PME) et plafonnée à 18 000€ par foyer fiscal et par an, sous réserve d'être assujéti à l'ISF et de conserver ses parts au moins jusqu'au 31 décembre 2020.
- Au titre de l'IR dû en 2016 (sur les revenus de 2015), à **18 % du montant souscrit (hors droit d'entrée)**, les versements étant plafonnés à 12 000 € (célibataire) ou 24 000 € (couple) par foyer fiscal et par an, sous réserve d'être redevable de l'IR, de respecter le plafond de 10 000 € des niches fiscales et de conserver ses parts au moins pendant 5 ans.

Les plus-values réalisées et les revenus capitalisés par le FIP, sont exonérés de l'impôt sur le revenu (hors prélèvements sociaux), sous réserve de conservation des parts pendant 5 ans.

« **FIP Amundi France Développement 2015** » est ouvert à la commercialisation jusqu'au 15 juin 2015 pour les souscripteurs ISF (part A1) et jusqu'au 31 décembre 2015 (part A2) pour les souscripteurs IR, dans les Caisses régionales du Crédit Agricole qui proposent l'offre.

¹ Fonds communs de placement à risque.

² La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes, et qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

³ Provence-Alpes-Côte d'Azur

⁴ La loi de Finances impose une durée minimum de détention de 5 ans pour bénéficier de l'avantage fiscal selon le régime fiscal du souscripteur. Aucun rachat n'est possible avant la liquidation du fonds, sauf en cas de force majeure (frais de sortie 0%) et selon la situation individuelle du souscripteur.

Caractéristiques de FIP Amundi France Développement 2015

	PART A1 (ISF)	PART A2 (IR)
Code Isin	FR0012538080	FR0012658367
Forme juridique	Fonds d'Investissement de Proximité (FIP)	
Société de gestion	Amundi Private Equity Funds	
Commercialisateurs	Agences des Caisses régionales de Crédit Agricole proposant cette offre	
Pays de commercialisation	France	
Éligibilité fiscale	Souscripteurs assujetti à l'ISF	Souscripteurs redevable de l'IR
Période de commercialisation	Au maximum jusqu'au 15/06/2015 12h25	Jusqu'au 31/12/2015 12h25
Durée de vie du fonds et de blocage des avoirs	8 ans minimum (jusqu'au 19/05/2023 minimum), avec la possibilité sur décision de la Société de Gestion de proroger la durée de deux fois un an (soit au plus tard jusqu'au 19/05/2025).	
Zone géographique	Ile-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes et PACA	
Valeur de la part à l'origine	100 €	
Minimum de la première souscription	10 parts	
Minimum des souscriptions ultérieures	1 millième de part	
Périodicité de la Valeur Liquidative	Trimestrielle : dernier jour de Bourse des marchés Euronext des mois de mars, juin, septembre, décembre de chaque année. La première valeur liquidative sera calculée le 19/05/2015	
Affectation des résultats	Capitalisation pendant 5 ans, soit jusqu'au 19/07/2021, puis capitalisation et/ou distribution.	
Distribution de dividendes	Possibilité de distribution après 5 ans, soit à compter du 20/07/2021.	
Frais d'entrée	4 % maximum du montant de la souscription, net de taxes	
Cessions de parts	Cessions de parts au profit d'un autre porteur de parts ou d'un tiers libres à tout moment ⁶ . Le fait de trouver un repreneur est à la charge du porteur.	
Frais de gestion	3,20 % TTC / an maximum	
Indicateur de risque	■ Indicateur de risque AMF*** :  ***correspondant au profil de risque et de rendement présent dans le Document réglementaire d'informations Clés pour l'Investisseur (DICI). Veuillez-vous y référer. N'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.	

⁶L'attention de l'investisseur est rappelée sur le fait que la cession des parts peut entraîner une reprise de la réduction d'impôt (sur le revenu ou sur la fortune) obtenue, si la cession a lieu avant un délai de 5 ans. Pour plus de détail, voir note fiscale non visée par l'AMF.

Le Règlement et le Document d'Informations Clés pour l'investisseur (DICI) de FIP Amundi France Développement 2015 sont disponibles sur simple demande

A propos d'Amundi Private Equity Funds

Avec plus de 4,8 milliards d'euros d'encours (au 31 décembre 2014), Amundi Private Equity Funds offre à ses clients particuliers et institutionnels une large gamme de produits construits en fonction de leurs besoins et leur donnant l'accès à la gestion de fonds de fonds de private equity et d'infrastructure et de fonds de private equity dédiés à la prise de participations en direct dans des sociétés non cotées. Forte de plus de 40 professionnels, Amundi PEF accompagne les entreprises en stade de développement, et de transmission. Amundi PEF est une expertise du Groupe Amundi.

www.amundi-pef.com

A propos d'Amundi

Amundi se classe 1^{er} acteur européen et dans le Top 10 mondial¹ de l'industrie de l'asset management avec plus de 950 milliards d'euros d'actifs sous gestion au plan mondial².

Implantée au cœur des principaux bassins d'investissement dans plus de 30 pays, Amundi offre une gamme complète de produits, couvrant toutes les classes d'actifs et les principales devises.

Amundi développe ainsi des solutions d'épargne adaptées aux besoins de plus de 100 millions de clients particuliers à travers le monde et construit pour les clients institutionnels des produits sur mesure, performants et innovants, adaptés à leur activité et leur profil de risque.

Elle contribue au financement de l'économie en orientant l'épargne au service du développement des entreprises.

Amundi est devenue l'asset manager européen de référence, reconnu pour :

- la performance de ses produits et leur transparence;
- la qualité de la relation avec ses clients fondée sur une approche de conseil dans une vision long terme;
- l'efficacité de son organisation et l'engagement de ses équipes au service des clients;
- l'engagement à prendre en compte les critères de développement durable et d'utilité sociale dans ses politiques d'investissement.

1. Source IPE Top 400 publié en juin 2014, encours sous gestion à décembre 2013 retraités par Amundi des données relatives à la gestion privée.

2. Données au 31 mars 2015.

amundi.com



Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/Amundi_FR



Rejoignez-nous sur Facebook : <http://www.facebook.com/AmundiOfficial>



Suivez-nous sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/amundi->

Edité par Amundi - Société anonyme au capital de 596 262 615 euros – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur – 75015 Paris – France – 437 574 452 RCS Paris